



# **Livrable**

**Saison n°4 (2021-2022)**

**Projet n°9 : "Tiers-lieu et habitat"**

Imaginer un tiers-lieu avec les habitants d'un quartier en mutation : le cas de la Résidétape en construction dans le quartier en transformation des Girondins.



**Benjamin Rochetin, Julie Pouliquen, Fiona Schut, Emma Thibert, Loïc Ogé, Jérémie Six, Emma Brun, Léa Machurez**

Encadrés par Claire Lemarchand et Alexandre Pennaneac'h

# Sommaire

**Introduction ..... p. 3**

**I. Synthèse du projet ..... p. 4**

1. Déroulement et évolutions
2. Restitution finale et résultats

**II. Etat de l'art ..... p. 7**

1. Contextualisation du concept de tiers-lieu
  - a. Eléments de définition et historique
  - b. Réflexions contemporaines
2. Exemplification et présentation de quarante tiers-lieux

**III. Réflexions ..... p. 55**

1. Les outils et ce que nous en tirons
  - a. Les entretiens
  - b. Une approche visuelle : cartographie du quartier et graphiques
  - c. La cartographie des acteurs
2. La phase de jeu
  - a. Explication du jeu produit
  - b. Les points saillants de l'atelier de restitution

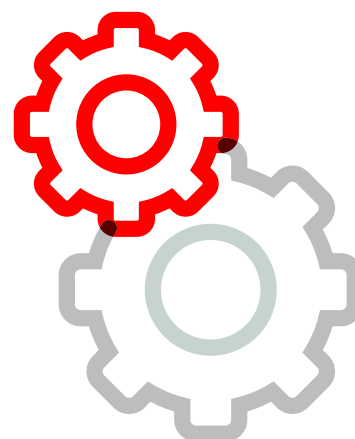
**Conclusion et recommandations .. p. 59**

**Annexe et Bibliographie ..... p. 61**

# Introduction

La Public Factory est un module d'enseignement de l'institut d'études politiques de Lyon qui vise à mettre en lien des étudiants en première année de master et des professionnels autour d'une commande publique. « Plateforme d'innovation publique », la Public Factory a pour trait de renouer l'action publique avec les sciences humaines et sociales. En ce sens, cet enseignement est construit autour d'une « mise en situation » où des étudiants mènent un travail de recherche appliquée au monde professionnel, en mobilisant les savoirs et compétences acquis lors de leur formation initiale. Ce contact privilégié avec le monde professionnel contribue aussi à renforcer « la coopération avec des acteurs professionnels et universitaires du territoire ».

C'est dans le cadre du projet « Imaginer un tiers-lieu avec les habitants d'un quartier en mutation » qu'a pris place pour l'année 2021-2022, un travail de recherche sur la conception d'un tiers-lieu porté par *Résidétape*, structure de logement social. Ce travail a réuni neuf étudiants et deux coordinateurs issus du design de service.



Le présent travail de recherche repose sur la commande publique formulée par l'*Résidétape* de Lyon. Il s'agit d'un organisme à caractère public dont la nature est de proposer une aide au logement aux personnes en situation précaire ou instable. La résidence de Lyon fait partie d'un réseau national. Située dans le quartier Confluence - qui a connu récemment une large opération de rénovation urbaine - elle est spécialisée dans l'accueil de travailleurs en postes récents ou précaires et de personnes en (ré)insertion professionnelle. En plus du logement, elle propose un service d'accompagnement social pour les démarches administratives et professionnelles de ses résidents. La location d'un logement dans leur structure ne peut excéder deux ans et connaît, par conséquent, un turn-over important du public. Elle est composée au moment du travail de recherche de 126 logements avec des taux de vacances relativement faibles.

A compter de septembre, octobre 2022, *Résidétape* Lyon souhaite ouvrir une nouvelle résidence dans le quartier de Gerland, s'insérant également dans une opération de rénovation urbaine d'un quartier en transition. Au sein de cette nouvelle structure, elle souhaite consacrer un espace à un usage commun des résidents et des habitants du quartier. Cet espace prendrait la forme d'un tiers-lieu, au sens où il aurait pour principale vocation de travailler à tisser des liens, à créer un espace d'échange et de rencontre au sein de la résidence et du quartier. Pour cela, elle a mandaté notre groupe d'étudiant pour conceptualiser la nature de ce tiers-lieu. Cette conception doit prendre en considération certains invariants. Tout d'abord, la taille de l'espace consacré est relativement réduit - d'environ 150m<sup>2</sup>. Ensuite, le cahier des charges de ce lieu doit compter la présence d'une activité économique et d'un gardien - concierge - pour assurer la viabilité et le bon fonctionnement du lieu. Enfin, le tiers-lieu doit s'insérer dans le tissu local des structures de tiers-lieux, des associations et structures de l'ESS. Il doit s'inscrire dans une programmation d'activités ou d'évènements en relation avec ce réseau local.

# Synthèse du projet

## Déroulement et évolutions



### *Premières définitions et observations*

Le projet nous a d'abord été présenté comme une volonté « d'imaginer un tiers lieu avec les habitants d'un quartier en mutation ». Il fallait d'abord essayer de comprendre la définition d'un tiers lieu, du quartier et du commanditaire. On se rend compte que c'est un terme générique, qui désigne un futur lieu dédié ni au logement ni au travail.

Dans les premières rencontres nous avons réalisé plusieurs visites et réunions (encadrées ou personnelles) pour connaître les différents espaces en lien avec le projet. Nous avons aussi eu l'intervention de Sophie Klopp (bibliothécaire de Sciences Po Lyon, elle intervient pour la construction de l'état de l'art).



1ère visite de la résidence de confluence

### *Séances d'observation*

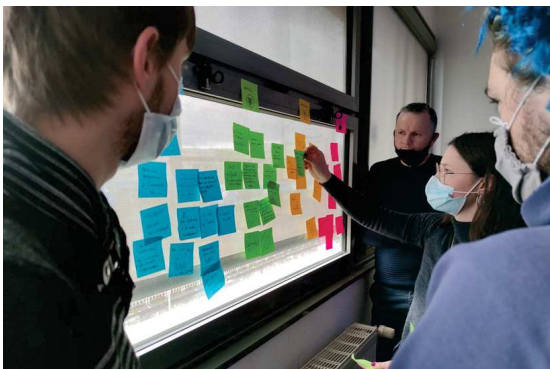
Des séances d'observation ont été réalisées entre septembre et octobre sur les deux sites de Résidétape, avec des entretiens quantitatifs faits aux passants et résidents pour avoir un premier aperçu, sur le modèle des micro-trottoirs.

### *Entretiens*

La diversité des projets cernés s'est retrouvée dans les entretiens réalisés individuellement, répartis au préalable en fonction des différents acteurs en lien avec le sujet. Une grille d'entretien a aussi été faite, elle s'articule autour de 4 parties, comprenant une présentation personnelle, une définition des tiers lieux, une explicitation du rapport entretenu avec ceux-ci, et d'un jeu d'associations pour imaginer l'idéal du Tiers Lieu. On peut citer le responsable d'exploitation d'ETIC, une salariée responsable du Rhizome de la MJC de Jean Macé, un habitant de l'Espace Communal de la Guillotière, des habitants de chacun des quartiers (mère de famille, étudiants), entre autres (1).

---

(1) La liste des entretiens et la grille d'entretien se trouvent en annexe



Séance de restitution des entretiens à la Résidétape de Confluences

Lors de la restitution, nous avons chacun présenté en 15 minutes nos synthèses avec des verbatims, suivis d'un échange avec le groupe à partir d'éléments relevés et classés en quatre parties (confirmé, appris, étonnant, idée). On a ensuite fait des synthèses de chacune des présentations, et finalement une synthèse globale.

La restitution a été faite en deux temps, une première séance à Sciences Po Lyon et une deuxième lors de la rencontre avec Résidétape.

## *Création des supports*

De nombreux supports ont été préparés depuis le début du projet. On avait pour objectif principal de permettre une transmission des connaissances aisée et complète, et qui permette une lecture des éléments non pas de manière passive (à l'image d'un rapport), mais faisant relever les points d'étonnement, des caractéristiques incitant à la réflexion. L'objectif était de présenter un quartier, des acteurs et un concept.

### **Définition d'un tiers-lieu**

On a défini les composantes fondamentales d'un tiers lieu, à partir de palettes (qui représentaient la famille) décomposées en briques (les éléments qui les constituaient).

On a catégorisé les tiers lieux selon un curseur gauche/droite qui permettrait de d'évaluer le degré de participation (on retrouve des valeurs telle l'horizontalité, la mutabilité, ou le militantisme) et la présence d'un modèle économique lucratif.

Il a aussi été évoqué d'utiliser un diagramme radial prenant en compte les différentes briques fonctionnelles du tiers lieu et les évaluant de 1 à 5. Cependant, le concept était peu pertinent pour comparer un grand nombre de tiers lieux entre eux.



Séance de travail en groupe

### **Etat de l'art**

Il permet de répertorier environ 40 projets de Tiers Lieux, plus ou moins variés. Sa forme a été ce qui nous a posé le plus de difficultés pour qu'il soit « transmissible, lisible, appréhendable dans son entièreté à la fois pour vos pairs et encadrants de la Public Factory, pour le pérenniser à l'échelle de son réseau et le redéployer ailleurs » (2). Finalement, on a opté pour des fiches projet qui permettent de cerner facilement chacun des exemples (taille, lieu) et de faire ressortir leurs particularités.

### **Jeux de restitution**

Pour la restitution, trois modèles de jeux ont été imaginés par des trinômes d'étudiants. Ils ont été accompagnés d'une fiche synthétique et un prototype dit « Quick and Dirty » pour les tester. Ils ont servi à créer la version finale utilisée lors de l'atelier de restitution du 31 mars avec Résidétape. L'objectif était de permettre une transmission des connaissances récoltés tout au long du projet et d'inciter les participants à argumenter sur différents points clés des tiers lieux.

---

(2) Mail envoyé à l'ensemble des étudiants du groupe le 25 janvier 2022.



## Cartographie des acteurs

La cartographie permet de répertorier 13 acteurs intéressants pour Résidétape pour la création du tiers lieu. Il est basé essentiellement dans le 7e arrondissement et permet d'avoir une description et les coordonnées des acteurs. Après avoir répertorié les acteurs, des « fiches contact » ont été produites pour faciliter la prise en main.

Finalement, une carte Google du quartier a aussi été réalisée pour rassembler les principaux éléments et avoir une vue d'ensemble sur les services proposés (laverie, restaurants, écoles) afin de permettre au tiers lieu de se positionner de la manière la plus pertinente que possible.

# Restitution finale et résultats

L'atelier de restitution finale a eu lieu le 31 mars 2022. Il était divisé en deux temps, une première partie de présentation de nos actions, et une deuxième de réflexion collective animée à partir du jeu.

Une balade urbaine et un parcours des différentes ambiances dans le quartier avait aussi été prévu, mais n'a finalement pas eu lieu (le jeu ayant duré plus longtemps).

Globalement, le jeu a été animé et a permis de réfléchir sur les différentes propositions. Chacun des binômes a conçu un modèle de tiers lieu, basé sur une valeur, un modèle de gouvernance, un modèle économique, un type de fonctionnement et des activités (regroupés sur un support de restitution). Ensuite, l'objectif était de choisir collectivement les cartes qui formeraient le tiers lieu final. Ainsi, les joueurs ont choisi la mutabilité, la consultation, des services fixes tel qu'une imprimante et un bar (avec un système de correspondance aux besoins : prix libre, adhésion fixe ou dégressive, réductions), et une ouverture avec des horaires élargis et un « animateur » pour assurer le dynamisme du lieu et la sécurité.



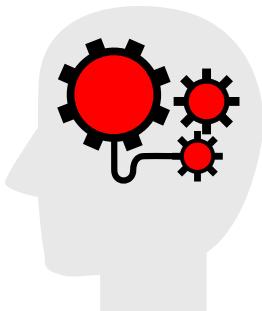
# Etat de l'art

## Contextualisation du concept de tiers-lieu

### *Eléments de définition et historique*

Le tiers-lieu, dans son acception première, définit un lieu qui n'est ni le lieu de travail, ni le lieu de la maison. Dans un autre sens, ce "tiers" de "tiers-lieu" permet notamment de désigner un lieu où on se sent comme à la maison et où l'on peut travailler. Selon le Manifeste des Tiers-lieux, un "tiers-lieu ne se définit pas par ce que l'on en dit mais par ce que l'on en fait" (1). Ainsi, il existe autant de définitions que de tiers-lieux !

La notion de tiers-lieu a été notamment définie par Ray Oldenburg, un sociologue urbain américain, en 1989 par le livre *The Great, Good Place* dans lequel il introduit "The Third Place", traduit par "tiers-lieu". Il le présente comme un endroit hybride à la croisée de l'espace public et privé, qui rassemble une multitude d'acteurs autour de problématique(s) commune(s). Face au développement des villes américaines tentaculaires où le lien social s'étiolait, ce "troisième lieu", défini comme un espace propice à l'épanouissement d'une vie collective informelle, est le moyen d'injecter des poches de sociabilité dans le tissu urbain. Robert Putnam, un politologue et sociologue américain souligne en 2000 la nécessité et l'urgence de mettre à disposition des lieux qui permettent de tisser des liens entre communautés (bridging capital), et non qui invitent à resserrer les liens communautaires (bonding capital) (2).



---

(1) A. Burret et Y. Duriaux. « Le manifeste des Tiers Lieu ». Blog. Movilab. 2013. [https://movilab.org/wiki/Le\\_manifeste\\_des\\_Tiers\\_Lieux](https://movilab.org/wiki/Le_manifeste_des_Tiers_Lieux). Consulté le 27 janvier 2022

(2) R. Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, 2000..

Selon Oldenburg, les cafés représentent la matrice du troisième lieu à son époque puisqu'ils ont cette composante essentielle d'avoir toujours constitué un terreau fertile aux échanges humains.

D'autre part, en permettant de sortir d'une dualité socio-spatiale entre deux espaces contraints, le tiers-lieu était alors ce lieu choisi qui offrait la possibilité de nouvelles interactions sociales (bars, bibliothèques...). Conçus comme des espaces de liberté, les tiers lieux sont donc des espaces politiques.

Les premiers tiers-lieux viennent du monde de la culture, ou plutôt de la contre-culture : squats et ateliers d'artistes fleurissent dans une culture libertaire. La seconde dynamique, née de la révolution numérique, ajoute au modèle les notions « libre & open source » qui font passer le tiers-lieu dans une utopie de l'ère digitale. Pour Michel Lussault, l'évolution du tiers-lieu historique par le numérique en fait l'un des hyperlieux contemporains : des espaces ultra connectés dans une économie mondialisée et uniforme, mais qui génèrent hétérogénéité, friction créative et engagement social à l'échelle locale (3).

Aux côtés de l'accessibilité et de la place des interactions, Oldenburg place l'abolition des hiérarchies au cœur de la définition d'un tiers-lieu (4). En effet, la question de la gouvernance au sein d'un tiers lieu est centrale. Celle-ci est en rupture avec les modèles de fonctionnement classiques perçus comme rigides, bureaucratiques et inadaptés aux pratiques créatives et innovantes (5). Les modes d'organisation des tiers-lieux sont caractérisés par une souplesse de fonctionnement, un partage de prise de décisions et une définition large des rôles et des formes de contrôle symbolique des comportements (6). L'organisation des équipes au sein des tiers-lieux se révèle plus participative que hiérarchique. Les modalités de prise de décision sont partagées et tous les usagers sont invités à faire part de leurs propositions. Cette organisation est toutefois structurée et formalisée. La souplesse de fonctionnement du tiers-lieu se retrouve dans sa programmation, qui laisse toujours un espace d'initiatives pour les membres du tiers-lieu.

---

(3) M. Lussault. *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, 2017.

(4) R. Oldenburg. *The Great, Good Place*, 1989.

(5) N. Aubouin. *Les nouveaux territoires de l'art et de la gestion. De la construction de nouveaux mondes de l'art à la transformations des modes d'action publique*, 2010.

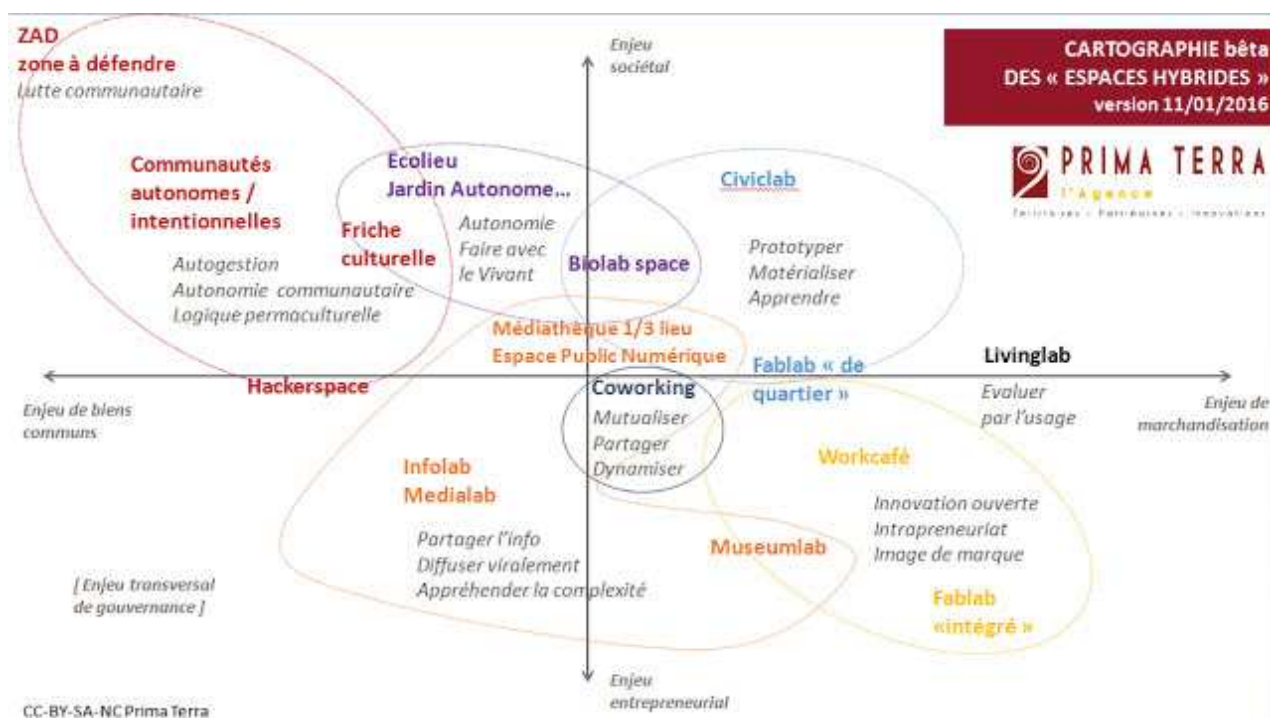
(6) S. Ricard, A.-A. Jeandel. « L'hôtel pasteur, de la faculté dentaire à l'école buissonnière : un tiers-lieu multi-usages », *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 46-49.



Un tiers-lieu nécessite 3 éléments : un lieu physique, pour accueillir des personnes, et des process. Le tiers-lieu est un “bien commun entretenu par et avec un collectif dans un cadre de confiance où des individus hétérogènes se réunissent pour travailler et explorer”. Un tiers-lieu peut également être caractérisé par: une rencontre entre des personnes individuées, c’est-à-dire indépendantes, singulières et distinctes les unes des autres, un engagement intentionnel et la conception de représentations communes.

“Finalement, de ces éléments de définition qu’on a pu dégagés, il en découle que chaque tiers-lieu est unique puisqu’il est pensé dans un contexte et un ancrage local unique. Aussi, il serait donc inutile de chercher à en extraire un modèle reproductible.

Voici une cartographie possible à partir des différentes fonctions des tiers-lieu. Cette cartographie classe les tiers-lieux selon 4 enjeux : bien commun, sociétal, marchandisation et entrepreneurial (7).



(7) Alex. 2016. « De l'accumulation à l'hybridation des "espaces", la créolisation des habitats ». Blog. Le Carnet de notes de PR (blog). 12 janvier 2016. <https://www.prima-terra.fr/search?q=cartographie>. Consulté le 27 janvier 2022

## *Réflexions contemporaines*

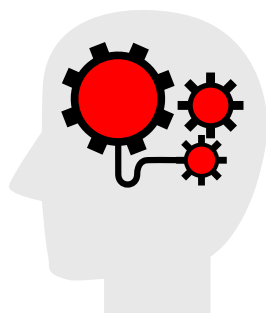
Les tiers-lieux se sont multipliés au cours de cette dernière décennie. Expérimentations urbaines ou rurales, hybridité des fonctions et des publics, traitement novateur des usages, le principe convainc de plus en plus. Cet essor a été encouragé par les récentes mutations des mondes du travail.

“Le tiers-lieu est un phénomène de mode qui agite le monde politique, associatif, entrepreneurial, tout autant que les urbanistes, concepteurs d’espaces collaboratifs et autres consultants en animation” (8). Derrière cet effet de mode et une stratégie d’étiquette, le tiers-lieu peut porter la volonté de la refonte d’un modèle politique et constituer un modèle de développement pour faire émerger une société résiliente.

### **Le tiers-lieu comme outil de la transition sociale, économique et écologique**

Le tiers-lieu peut être un véritable outil de développement du territoire. Il peut aider à l’adaptation à la transformation écologique et numérique, et ainsi faciliter la transition de populations en difficulté. Il permet de créer de nouveaux lieux de sociabilité où une urbanité positive peut se déployer. Aussi, les tiers-lieux sont investis d’une forte attente politique : télétravail, innovation, revitalisation, transformation. De fait, ils bénéficient d’un soutien des politiques publiques. Mais les aides des collectivités publiques locales sont toujours conditionnées à des thématiques ou publics bien spécifiques.

Les tiers-lieux s’inscrivent largement dans le champ de l’économie sociale et solidaire. Ils sont donc à la recherche d’un équilibre entre la préservation de valeurs communes et un modèle économique pérenne.



---

(8) N. Aubouin, « Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels », *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 39-42.

Ils peuvent être l'objet d'instrumentalisations institutionnelles publiques et privées correspondant à une précarisation sociétale. Le tiers-lieu n'a pas vocation à être refuge. "Alors que les tiers-lieux se situent en rupture avec les cadres institutionnels, ils deviennent aujourd'hui des institutions à part entière" (9). Face à cela, il semble nécessaire de s'engager dans une logique collaborative et citoyenne afin de défendre l'idée qu'ils constituent un service d'intérêt général. La connexion avec d'autres tiers-lieu à proximité rend cela possible.

L'ancrage physique connecte le tiers-lieu à un écosystème de parties prenantes (utilisateurs, habitants, fournisseurs, partenaires, tissu associatif, collectivités) et amorce une dynamique microlocale. Pour paraphraser le géographe Michel Lussault, il contribue activement à déployer une urbanité positive, au sens d'une sociabilité tournée vers l'entente (le vivre ensemble), porteuse de valeurs culturelles communes et portée à réduire les inégalités et fractures sociales. Ainsi, le tiers-lieu est une véritable démarche qui vient répondre à un besoin local pour créer des synergies communes au sein d'un territoire donné et faire émerger de nouvelles dynamiques. Vecteurs de dynamiques sociales, culturelles, artisanales, entrepreneuriales, les tiers-lieux dessinent aujourd'hui de nouveaux modèles de fabrique urbaine et de manière de travailler. Temporaires ou permanents, ils permettent de transformer un territoire ou parfois de renforcer l'identité locale d'un quartier.

Le tiers-lieu est un bien commun qui bénéficie des apports individuels de chacun mais place la collaboration, l'émulation et le partage au centre de sa pratique, devenant un « ensemble organique et intelligent », dit Antoine Burret (10). Le tiers-lieu est un espace où se réinvente un monde du travail aboli des hiérarchies usuelles, prônant la mutualisation et le partage, le travail collectif et la création de communs. Répondre aux enjeux d'un territoire donné ne peut être l'apanage d'un seul acteur : les citoyens, les pouvoirs publics, les acteurs de la formation, les jeunes et moins jeunes en formation ou encore les entreprises doivent être pris en compte.

---

(9) N. Aubouin. « Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels », *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 39-42.

(10) A. Burret. *Tiers-lieux et plus si affinités*, 2015.

## Quelques points d'attention non exhaustifs

"Le choix d'un nom est la base de toute posture du lieu vers le dehors" (11). Le nom permet d'accentuer sur une composante du lieu (sa nature, sa gouvernance, son modèle économique...).

En tant que lieux d'expérimentation d'usages dans des domaines très divers, les tiers-lieux sont nourris et amplifiés par un fonctionnement en réseau. Les partages d'expérience et l'entraide sont fortement encouragés. La capacité à créer une communauté et un réseau de connexions est un point important avant même que le lieu ait été construit.

Les partenariats donnent un ancrage fort au lieu. Les partenaires d'un tiers-lieu sont multiples et dépendent à la fois du type de tiers-lieu et du tissu local. L'objectif à atteindre est simple : développer le plus de liens durables possibles avec l'ensemble des partenaires alignés avec le projet.

Les partenaires sont de plusieurs types, en voici une liste non exhaustive :

- institutionnels (mairie, département, région, chambre de commerce)
- locaux (maison des associations, maison des entreprises)
- culturels et locaux (association de commerçants, associations culturelles, associations d'habitants)
- artistiques (collectifs d'artistes, galeries)
- professionnels (clubs d'entreprises, réseaux d'entrepreneurs-es)
- éducatifs (écoles, universités, centres de recherche)

Le choix d'un type de tiers-lieu permet de définir le rayonnement d'un tiers-lieu. Plus la spécialisation est forte, plus le public est ciblé mais plus le rayonnement géographique est important. Ce choix structure les investissements, le lieu, le modèle économique, le concept.

L'écriture de l'histoire d'un tiers-lieu permet de poser les valeurs qui l'animent et d'envisager leur mise en œuvre concrète. Elle doit aller jusqu'à décrire l'expérience que l'on souhaite créer pour chacun des membres de la communauté.

---

(11) A. Idelon. « Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ? », *L'Observatoire*, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 27-30.

L'animation de la communauté demande une réflexion et une programmation adaptées aux besoins variés de ses membres. Pour que la communauté s'épanouisse, il faut bien adapter les différents formats, les thèmes, les horaires, les intervenants, la communication et les réseaux de partenaires pour diffuser cette programmation.

Un modèle économique hybride permet de diversifier les sources de revenus, entre fonds propres, publics ou privés, et conséquemment de réduire les risques de dépendance à l'argent public. Pour ce faire, proposer une offre de services adéquate présente à la fois un défi et un levier d'indépendance, d'autant plus si le tiers-lieu favorise son autofinancement.

D'autre part, des institutions publiques subventionnent largement les tiers-lieu : la CAF et le ministère de la cohésion des territoires par exemple.

Les activités et les services proposés demeurent au cœur de la réussite d'un tiers-lieu, et forment également le levier de son indépendance économique. L'animation est un vecteur-clé de la création de liens dans l'écosystème local qui se rassemble autour du tiers-lieu.

Ainsi, il convient d'insister sur le rôle de l'animateur.rice du tiers-lieu, sur qui va reposer la dynamique d'animation, l'ancrage territorial et partenarial, la communication autour du projet, l'aménagement de l'espace...

## **Exemplification et présentation de quarante tiers-lieux**

Afin d'illustrer notre propos, nous avons répertorié et présenté une quarantaine de tiers-lieux dans un état de l'art qui, sans pouvoir être exhaustif, a pour objectif d'illustrer l'objet "tiers-lieu" dans sa diversité.

---



*Partie dans le document  
livrable annexe*

# Réflexions

## Les outils produits et ce que nous en tirons

### *Les entretiens (1)*

La première chose qui nous a été conseillée de faire est de réaliser des entretiens sociologiques avec différentes personnes concernées de près ou de loin par le tiers-lieu de Résidétape. Nous nous sommes attelé-e-s à diversifier les profils afin d'englober le maximum de choses. Nous avons réalisé un entretien par personne du groupe (au total 9) avec : des opérateurs de tiers-lieux, des habitantes du quartier des Girondins et enfin des résidents de Résidétape Confluence. Pour ce faire, deux bases de grilles d'entretiens ont été créées : une pour les opérateurs et une autre pour les habitant-e-s et les résident-e-s.

Nous avons pour objectif d'en savoir plus sur la définition de tiers-lieu, sur le rapport que des personnes peuvent avoir avec les tiers-lieux et ce qu'ils attendent d'un tiers-lieu. Nous voulions aussi voir ce qui est de l'ordre du possible (du côté des opérateurs), mais aussi voir ce qui peut correspondre entre contraintes de la part des gérants et désir de la part des usagers.

Des entretiens, nous avons pu tirer différentes choses. Tout d'abord, les opérateurs nous ont permis de saisir le processus de création un tiers-lieu, quels sont les grandes problématiques dans un tiers-lieu, quels impératifs, quels enjeux. Une des premières préoccupations des gestionnaires interrogés est la viabilité financière du site. En effet, si les tiers-lieux s'inscrivent dans une logique propre à l'ESS, au sens où la recherche de profit n'est pas l'objet premier de la structure, il faut néanmoins en assurer la viabilité économique pour pérenniser l'activité dans le temps – même pour les tiers-lieux temporaires. Ainsi, Johann Woerel, responsable du tiers-lieu de coworking/pépinière d'entreprises de l'ESS, ETIC, nous donne l'exemple d'une de leur structure localisée à Castres qui est en situation d'insolvabilité faute de demande de locaux d'entreprises de l'ESS. Suite à cet échec, ETIC s'est recentré sur l'arc Paris-Lyon-Marseille où il y a déjà une viabilité des structures existantes et une plus forte implantation d'entreprises sociales et solidaires. Revoir le modèle économique du Tiers-lieu de restauration/incubateur de restaurateurs, la Commune, a également été l'un des axes majeurs qui a permis de redynamiser cet espace selon son responsable, Matthieu Bertapelle.

En plus d'accueillir des jeunes structures de restauration, le tiers-lieu accueille son propre bar qui lui permet d'assurer un minimum de recette. Aussi, il a revu la communication du Tiers-lieu pour en faire une vitrine du concept « Food Halle ». L'opération a permis une relance certaine de la structure qui est aujourd'hui un espace renommé de la région lyonnaise.

Ensuite, les habitantes du quartier des Girondins (Jeanne et Laure), ont exprimé le besoin d'avoir un lieu de vie dans un quartier récent et surtout résidentiel, d'un espace de centralité qui s'ouvre dans le quartier. Elles pointent toutes deux l'absence d'activités, de « ce mauvais côté des rails » - surnom révélateur, donné à cette tranche de quartier par Jeanne. Si le quartier des Girondins fait aujourd'hui l'objet d'une importante opération de rénovation urbaine, il apparaît que les nouveaux immeubles laissent de nombreuses rangées de rez-de-chaussée vides. En ce sens, elles préfèrent toutes deux s'éloigner du quartier – qui est bien desservi en transport avec le passage du métro B – pour aller rencontrer des amis ou faire des sorties. En ce sens, les structures présentes sur le site – loin de profiter du manque de concurrence – sont victimes de ce manque d'activités comme en témoigne, Matthieu Bertapelle pour la Commune. Il aimerait voir plus d'activités commerciales se développer, puisque seul, il est difficile d'attirer de nouveaux usagers. « Il y a le risque que ça fasse comme à Confluence... », en référence au quartier vitrine de Lyon, qui n'attire du public qu'au niveau de sa zone commerciale, mais très peu dans ses nouveaux quartiers d'habitation, malgré la présence de quelques commerces (ciergerie...)

Enfin, les résidents de Résidétape Confluences ont tous deux admis ne pas savoir forcément ce qu'est un tiers-lieu. Dans les deux cas, le besoin d'un espace où les résident-e-s peuvent échanger est fort : l'ambiance de la résidence peut être un peu froide. « Un simple bonjour dans l'ascenseur » ou la laverie apparaissent alors comme les uniques espaces de sociabilisation entre les résidents. Ils expriment une nécessité de lutter contre un sentiment d'isolement, d'essayer de créer des relations de voisinage, des liens entre les personnes.

Un entretien s'est démarqué, que nous ne pouvons pas replacer dans cette typologie : celui de Simon, ancien habitant du quartier de la Guillotière et ayant fréquenté l'Espace Communal de la Guillotière (voir dans l'état de l'art). Ce dernier a exprimé l'enjeu d'avoir un espace libre, où les gens s'investissent en participant directement à la vie du lieu, d'avoir des activités variées qui correspondent aux besoins des personnes.

---

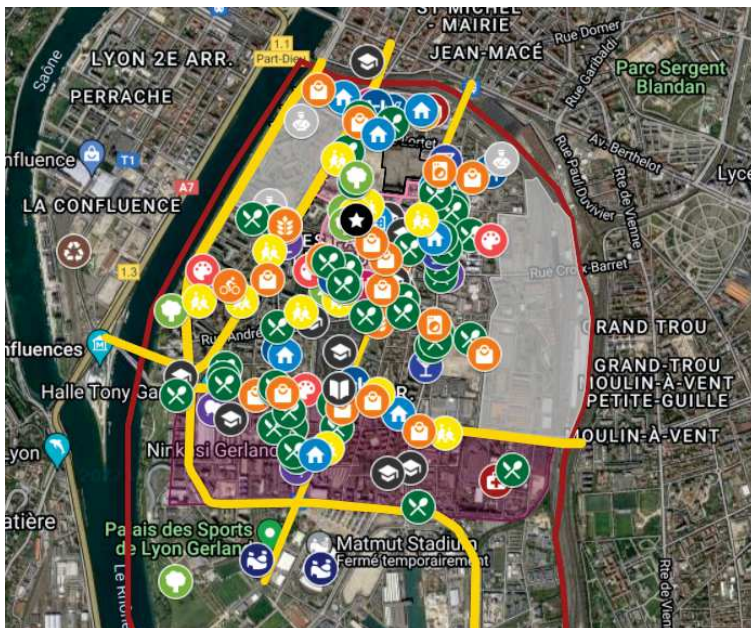
## *Une approche visuelle : cartographie du quartier et graphiques*

Pour la plupart d'entre nous, le concept de tiers-lieu nous a paru indissociable d'un ancrage particulier à la ville. Les tiers-lieux répondent en effet à une demande socio-économique ou encore culturelle du territoire dans lequel il se situe.

La portée d'un tiers-lieu en centre-ville est dans la plupart des cas limitée à son quartier. Certains tiers-lieux, souvent de plus grande taille, dérogent à la règle, mais cela reste exceptionnel. Les quartiers sont des écosystèmes multidimensionnels dans lesquelles des dynamiques de diverses natures sont à l'oeuvre. L'histoire du quartier peut aussi influencer son développement et expliquer ses particularités. Enfin, la délimitation du quartier peut s'avérer plus ou moins large selon le contexte local. Mais dans le cas de Gerland, on peut dire que le quartier se limite par les bordures du Rhône et par les rails de train au nord et à l'est.

Dans cette optique, nous avons élaboré un outil nous permettant de visualiser brièvement le quartier et les acteurs qui influencent sa vie.

Pour mieux s'intégrer dans son environnement, il est important d'identifier les principaux acteurs du quartier. Ils peuvent être de nature assez différente et d'influence variable sur le territoire étudié. Ce travail ne vise pas l'exhaustivité mais uniquement à situer le tiers-lieu dans un environnement spécifique pour qu'il puisse trouver sa position plus aisément. Voici quelques caractéristiques à retenir dans le cadre de Gerland :



<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1kxHJG-gW2pfipRP2bAallyPnRvKdLMbj&usp=sharing>

- Le quartier est séparé en plusieurs pôles et sous-pôles qui sont tournés autour d'un thème ou d'une activité particulière. Ainsi, le sud de Gerland est plus tertiaire que le nord - résidentiel où se situe Résidétape Gerland.

- De grandes infrastructures occupent beaucoup d'espace dans le quartier, comme les quartiers généraux Frère, ou les entrepôts et sites de maintenance SNCF. D'autres équipements, universitaires sont aussi très volumineux (ENS Lyon et bientôt EM Lyon particulièrement).

- Le quartier est très fourni en commerces mais aucune centralité commerciale ne se distingue clairement des autres, à l'opposé du nord du 7ème arrondissement de Lyon. Ceci donne l'impression que l'arrondissement est paradoxalement vide et sans activité, qu'il s'apparente à une ville dortoir.

- Le quartier est relativement en proie au renouvellement urbain, ce qui en fait un quartier très dynamique et enclin à la gentrification par exemple. Ces lignes mouvantes peuvent être exploitées par Résidétape pour confectionner son tiers-lieu, tout en restant vigilant sur l'actualité du quartier.

Nous proposons ainsi une solution pour mieux visualiser les dynamiques à l'oeuvre dans le territoire. Il s'agit de réaliser une cartographie des acteurs sur Google Maps qui est un outil gratuit qui se prête bien à la commande. Il permet non seulement de rendre compte de l'emplacement des acteurs commerciaux et des divers équipements, mais aussi d'avoir la plupart du temps accès à leur contact.

La cartographie des acteurs du quartier de Gerland est disponible et visible via ce lien : <https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1kxHJG-gW2pfipRP2bAallyPnRvKdLMbJ&usp=sharing>.



# La phase de jeu

## *Explication du jeu (2)*

La création du jeu de carte "Fabrique ton tiers-lieu" constitue l'aboutissement de 8 mois de réflexion et de recherche sur les tiers-lieux. L'objectif recherché est de proposer un outil de management capable d'accompagner la prise de décision pour la création d'un concept de tiers-lieu. Le but n'est pas de proposer à la fin un tiers-lieu "à la carte", mais bien d'établir une réflexion, de lancer une discussion sur les ressorts et les enjeux du tiers-lieu souhaité.

Cet outil reprend une méthodologie propre au design de service qui se fonde sur deux points. D'une part, il met en évidence les enjeux principaux qui doivent être questionner (symboliser par les familles de carte du lieu) et d'autre part, il pousse à la discussion, à l'étonnement, à l'improvisation pour amener à des positionnements "impensés" mais qui pourrait être pertinent dans le cadre de l'élaboration d'un tiers-lieu.

Enfin, ce jeu est avant tout un outil *vivant* qui tient à être alimenté par d'autres exemples, d'autres cartes, et qui nécessitent toujours une remise en contexte (géographique et socio-économique) de l'espace investi *in fine*.

## *Les points saillants de l'atelier de restitution*

Lors de la restitution du 31 mars 2022, les participants ont pu expérimenter et manipuler cet outil méthodologique. Ils ont fait l'expérience des "choix sous-contraintes" et de la nécessité d'adaptation nécessaire à la réalisation d'un projet tel que la création d'un tiers-lieu. Cet atelier a également été l'opportunité de discuter des premières priorités pour le tiers-lieu du commanditaire et de faire ressortir les premiers points saillants.

Deux éléments sont particulièrement ressortis. Tout d'abord, la nécessité de penser un lieu "mutable" au sens où il serait en mesure à évoluer, à s'adapter au vu de la situation de changement permanent intrinsèque au fonctionnement de Résidétape (puisque la structure a un *turn over* important de ses résidents) mais aussi du fait de la taille réduite de l'espace en lui-même. Ensuite, la nécessité de l'établissement d'un plan de développement économique stable apparaît comme la seconde priorité pour viabiliser le site sur le long terme. Au cours d'entretiens avec les équipes de Résidétape, il a été avancé l'idée de fonctionner sur une "année zéro" servant d'année de référence pour se projeter dans l'avenir et établir des indicateurs de suivi économique et d'objectifs.

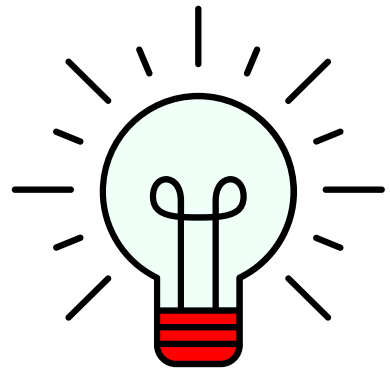
Un travail reste encore à accomplir concernant l'identité du site, son fonctionnement et les activités qui s'y trouveront - même si des pistes commencent à apparaître (café/snack, atelier de réparation de vélo, machine à laver/café...)

# Conclusion

## Recommandations

Finalement, ce travail nous a mené à plusieurs constats, qui peuvent prendre la forme de recommandations à destination des futurs créateurs de tiers-lieux.

Tout d'abord, nous avons eu pour ambition de créer un outil pour assister la création d'un tiers-lieu. Cependant, il est nécessaire de prendre en compte le caractère "reproductible" du futur lieu Résidétape, puisque celui-ci a vocation à être recréé dans les prochaines résidences. Plusieurs travaux restitués, telle que la cartographie des acteurs, correspondent au contexte lyonnais. Il sera donc nécessaire de réétudier le contexte en vue de créer un tiers-lieu dans une autre résidence, dans une autre ville.



La rédaction d'un Etat de l'Art adapté au futur quartier est donc nécessaire pour compléter les besoins du site, afin de ne pas produire un lieu qui serait trop similaire à d'autres lieux présents dans ses environs. L'idée est ainsi d'adapter le tiers-lieu aux besoins du quartier aux vues du profil de sa population et de son environnement.

Il est également nécessaire d'être réaliste sur l'ampleur du tiers-lieu créé, et de ne pas surestimer l'aire d'influence du lieu. Il faut donc s'interroger à la portée du tiers-lieu, à son périmètre.

Il faut bien évidemment créer un lieu accueillant et attrayant, pour les personnes seules mais également pour accueillir des groupes, comme des groupes de résidents qui chercheraient un lieu de convivialité pour se retrouver au sein de la résidence.

De plus, il est nécessaire d'arbitrer les caractéristiques du lieu selon le profil à la fois des résidents Résidétape et à la fois des personnes extérieures. Les résidents représentent, dans la majorité, une tranche d'âge relativement jeune, et il faut adapter les besoins de cette population avec ceux que l'on pourrait retrouver dans le quartier. On peut donc s'interroger sur ces profils : est-ce un quartier où l'on retrouve plutôt des familles avec enfants, des personnes âgées, des étudiants ... ? Selon les profils identifiés à l'issue d'une étude socio-démographique, il peut s'avérer nécessaire de s'interroger sur le lieu que l'on cherche à créer.

---

Est-il possible de faire un lieu qui plait à tous ? Cela dépend des capacités de mutation du lieu, du partage temporel des activités proposés, mais également des volontés des concepteurs. Les "valeurs" du site doivent ainsi être réfléchies, à l'image du jeu de carte créé. Souhaitons-nous créer un lieu intergénérationnel, un lieu plutôt tournée sur le sport...? Ces questions doivent être posées, et peuvent révéler des volontés parfois (trop ?) ambitieuses aux vues de l'espace disponible.

La rédaction de l'Etat de l'Art nous a permis d'avoir un aperçu de ce qu'il se fait dans un grand nombre de tiers-lieu, et ainsi de repérer des modèles plus pertinents que d'autres. La question de la gouvernance, notamment, revient régulièrement. Ainsi, nos travaux montrent qu'une gouvernance partagée avec les usagers est souvent fructueuse. Cela permet d'impliquer les gens, de leur donner une voix, et instaure un climat de co-production favorable à l'émergence d'idées innovantes. Il est cependant nécessaire d'arbitrer entre la place prise, dans cette forme de co-production, par les résidents Résidétape et par les habitants du quartier. Les habitants du quartier doivent-ils avoir le même pouvoir de décision que les résidents ? Il peut être nécessaire de trancher cette question. Un des entretiens menés auprès des habitants du quartier s'est ainsi achevé sur l'idée qu'à trop vouloir plaire à tous, on finit par ne plaire à personne.

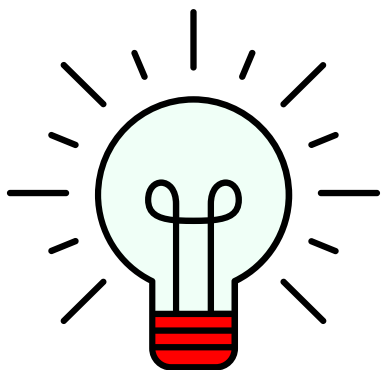
## Scénarii possibles

### *La Fabrique à vélo*

Le tiers-lieu rue Crépet propose un service centré sur la revente (ponctuelle) et l'auto-réparation de vélos en mettant à disposition locaux et outils à cet effet. Un café snack permet aux habitants et résidents de se rencontrer. L'accès aux matériels nécessite de souscrire à une adhésion à une association créée pour la gestion de ce tiers-lieu où les bénévoles sont invités à participer à la gestion de site avec le responsable de gestion de l'équipe Résidétape.

### *La Cave musicale*

Le tiers-lieu rue Crépet est orienté sur l'accueil de scènes musicales ambulantes qui peuvent répéter et programmer des représentations. ouvert à tous, ce tiers-lieu est centré sur le partage et la transmission du savoir musical. Ouvert à tous, habitants et résidents pourront participer et apprendre au contact des musiciens. Un service de restauration le midi et le soir vient consolider les liens entre les usagers et les occupants de la scène musicale.



# **Annexes**

**Exemple de grille d'entretien ..... p. 64**

**Liste des personnes entretenues ..... p. 65**

**Extraits de verbatim ..... p.66**

**Règles du jeu..... p. 67**

# Exemple de grille d'entretien

## Portrait

- Présentation personnelle (nom, âge, parcours, profession...)
- Quelle est votre définition d'un tiers-lieux ?
- Quand en avez-vous entendu parler pour la première fois ?
- Pouvez-vous me citer des noms de structures que vous connaissez / fréquentez qui répondent à cette définition ? Décrivez-moi ce qu'il s'y passe.
- Comment pouvez-vous les comparer à votre tiers-lieu ?

## Rapport Opérateur/citoyen Tiers-lieu

- Comment expliquez-vous le développement des tiers-lieux ?
- Que pensez-vous de cette dénomination ? Comment appelez votre structure ?
- Avez-vous remarqué des évolutions dans la fréquentation ?
- Comme voyez-vous l'avenir de votre structure à horizon 2 ans ? 10 ans ?

## Rapport usager

### Quartier/Tiers-lieu

- Pourquoi et comment habitez-vous votre quartier? Parler nous de votre quartier, de vos habitudes, de vos sorties.
- Quels type de lieux / services fréquentez-vous régulièrement ?
- Avez-vous observé / fréquenté des lieux nouveaux ? Différents ? Lesquels ?

## Conclusion

### Atelier de carte mentale

L'objectif de cette partie est de dresser une projection de ce qu'est un tiers-lieu pour la personne interrogée après avoir fait réfléchir l'interviewé sur la question tout au long de l'entretien.

- Quel est le tiers-lieu idéal pour vous ? A quels besoins ça répond ? (carte mentale)
- Comment voyez-vous évoluer votre tiers-lieu ? Expansion ? Ancrage dans le quartier ?
- Quels seraient la place des tiers-lieux dans la société, comme lien structurant ?



## Projection

### Atelier de carte de retro-projection

L'objectif de cette partie est de proposer à l'interviewé une série d'image venant interroger certains stéréotypes, mais également certains étonnements au moyens d'images. Il s'agit autant de réinterroger les préjugés sur les tiers-lieux mais aussi d'explorer des impensés, de bousculer les représentations de l'interviewé comme de l'interviewer. C'est un exercice de pré-scénarii venant élargir le champ des possibles de l'existant en termes de tiers-lieux.





# Liste des personnes entretenues

*Entre novembre 2021 et janvier 2022, le groupe de travail a réalisé neuf entretiens. Au vu du nombre limité de personnes interrogées, un travail en amont de sélection de profil a été réalisé dans le but d'obtenir une certaine représentativité du monde des tiers-lieux du territoire lyonnais. Ainsi, nous avons rencontré quatre "opérateurs" - personnes en charge de la gestion ou de la réalisation de tiers-lieu. Ces rencontres visaient de saisir les enjeux et les débouchés professionnels relatifs à la création d'un tiers-lieu et les difficultés rencontrées. Nous avons également interviewé trois "utilisateurs" - personnes fréquentant des structures tiers-lieux ou affiliées. L'objectif de ces entretiens étaient de saisir les services recherchés, les habitudes d'habitants du quartier du 7ème Arrondissement. Enfin, nous avons rencontré deux "résidents" de Confluence de Résidétape, afin de saisir aussi les attentes mais également les ressentis et la compréhension générale des résidents, "premiers concernés" dans la réalisation d'un tiers-lieu dans la résidence Gerland.*

## Les "opérateurs"

Martin Cahen, co-fondateur du tiers-lieu innovant  
Belle Bouffe, tourné vers l'alimentation durable

Johann Woehrel, responsable d'exploitation à ETIC Lyon - Pépinière  
d'entreprises de l'ESS sous forme de tiers-lieux

Marine Desprès, chargée de mission Communication au  
Rhizome de la MJC de Jean Macé

Matthieu Bertapelle, directeur des opérations de "La  
Commune", incubateur de restaurateurs

## Les "utilisateurs"

Jeanne\*, 20 ans, étudiante en Master histoire.  
Arrivée dans le quartier des Girondins en août 2021

Laure\*, commerciale dans les logiciels, 39 ans.  
Habitante du quartier des Girondins depuis plusieurs  
années. Mère de famille.

Simon\*, 21 ans. Travail à la Fourmie après avoir  
arrêté un Master Meef. Il a habité dans le quartier de  
la Guillotière pendant trois ans.

## Les "Résidents"

Djibrilla\*, résident à Résidétape Confluence,  
récemment arrive en France, il travaille dans la  
menuiserie.

\*Les nom ont été anonymisés

# Extraits de Verbatim

## Gerland, un quartier qui manque de vie

“C’est vrai qu’il n’y a pas de lieu de sociabilité dans le quartier comme des bars et des cafés. D’ailleurs je me rends toujours sur la Presqu’île ou au-dessus de Jean Macé quand je veux sortir avec mes amis. Ce qui pourrait m’intéresser c’est un endroit cool avec des trucs qui changent où on peut se poser et boire des coups, avec d’autres concepts qui changent”

*Jeanne, 20 ans, étudiante en Master histoire.  
Arrivée dans le quartier des Girondins en août 2021*

“On est du mauvais côté des rails, c’est beaucoup plus animé au Nord de Jean Macé. Je suis venue ici parce que c’est moins cher pour le logement mais il y a quand même beaucoup moins de choses pour sortir”

*Laure, commerciale dans les logiciels, 39 ans.  
Habitante du quartier des Girondins depuis plusieurs années.  
Mère de 3 enfants.*

## Quelle définition pour le tiers-lieu ?

“Aujourd’hui tout le monde veut monter son tiers-lieu, c’est un mot à la mode un peu bullshit. Le concept du tiers-lieu peut aller du squat jusqu’à l’espace de coworking, et entre ces deux extrêmes, il y a une infinité de possibilités.”

“Dans un tiers-lieu, la mixité sociale est difficile à mettre en place mais elle est vitale. Quand t’enfermes les pauvres ensemble ils restent pauvres, et quand t’enfermes les riches ensemble ils restent cons. J’imagine une table où au même endroit mangeraient des personnes qui viennent d’arriver, des personnes âgées, des mecs du bureau, des habitants du quartier etc”.

*Martin Cahen, co-fondateur du tiers-lieu innovant  
Belle Bouffe, tourné vers l’alimentation durable*

“Le but c’est aussi de casser la vision de l’usager comme consommateur, de casser cette frontière. Un usager peut très bien organiser une activité. C’est même très avantageux puisque si plus de personnes se proposent, plus le lieu tourne et moins on a de responsabilités individuelles.”

*Simon, 21 ans. Travail à la Fourmie après avoir arrêté un Master Meef.  
Il a habité dans le quartier de la Guillotière pendant trois ans.*

# Règle du jeu

## "Fabrique ton Tiers-lieu"

### Description

Nombre de joueur : 3 à 6

Temps de jeu : 60' environ

Contenu du jeu : 72 cartes (12 cartes "Gouvernance", 12 cartes "Valeur", 12 cartes "Fonctionnement", 12 cartes "Economie", 12 cartes "Activités")

Résultat : Concevoir un tiers-lieu par suite de choix multiples (aléatoires et sous contraintes).

L'objectif est d'arriver à créer un tiers-lieu le plus satisfaisant avec des choix limités.

### Comment jouer

#### Préparation

Chaque joueur s'installe autour de la table de sorte à ce que son jeu ne soit pas visible. Le maître du jeu (se reporter à la section dédiée) dispose les familles de cartes en cinq paquets au centre de la table.

Les familles sont :

- les cartes "Gouvernance"
- les cartes "Valeur"
- les cartes "Fonctionnement"
- les cartes "Economie"
- les cartes "Activités"

#### Déroulement de la partie

La partie se déroule en deux temps. Une première partie se joue de manière individuelle où les différents joueurs se verront distribuer des cartes jusqu'à s'être constitué une main de cinq cartes (correspondant aux cinq familles). Une seconde partie s'ouvre ensuite. Temps collaboratif, les joueurs devront mettre en commun leurs mains afin de constituer un tiers-lieu commun situé de 5 cartes issus des jeux des participants, sauf exception règle de l'échange (se reporter à la section dédiée).

#### Round 1

La partie s'ouvre après que chacun des joueurs ait pris place. Durant cette première phase de jeu, les joueurs ne pourront pas communiquer les uns avec les autres, mais uniquement avec le maître du jeu. Celui-ci va distribuer successivement des séries de carte selon l'ordre qui suit :

## Phase 1

Le maître du jeu distribue face verso une carte de chaque famille à chaque joueur. Une fois que tous les joueurs ont été servis, ils prennent connaissance de leur main et doivent choisir la première carte de leur tiers-lieu. Les quatre cartes restantes sont éliminées de la partie et seront placées dans la défausse face verso (sauf exception du joker). Les joueurs ont cinq minutes de réflexion pour faire leur choix.

## Phase 2

Le maître du jeu opère une seconde donne de quatre cartes de familles différentes. Les cartes distribuées face verso ne doivent PAS appartenir à la famille sélectionnée par les joueurs lors de la phase 1. Ainsi, il est possible que les joueurs ne reçoivent pas toutes les cartes de même famille. Une fois que tous les joueurs ont été servis, ils prennent connaissance de leur main et doivent choisir la seconde carte de leur tiers-lieu. Les trois cartes sont éliminées de la partie et seront placées dans la défausse face verso (sauf exception du joker). Les joueurs ont cinq minutes de réflexion pour faire leur choix.

## Phase 3 et 4

Le maître du jeu opère successivement les mêmes distributions de trois puis deux cartes suivant la même logique qu'énoncée lors de la phase 2. Les cartes distribuées face verso ne doivent PAS appartenir aux familles sélectionnées par les joueurs lors des phases 1 et 2. Une fois que tous les joueurs ont été servis, ils prennent connaissance de leur main et doivent choisir la troisième et quatrième carte de leur tiers-lieu. Les cartes restantes sont éliminées de la partie et seront placées dans la défausse face verso (sauf exception du joker). Les joueurs ont cinq minutes de réflexion pour faire leur choix.

## Phase 5

Le maître du jeu distribue la carte correspondant à la famille manquante, complétant ainsi la main de chaque joueur. Ni défausse, ni remise ne sont possibles lors de cette dernière phase. Chaque joueur présente son tiers lieu ainsi composé au reste du groupe, puis le maître du jeu ouvre le Round 2.

Joker - Une fois par partie (des phases 1 à 4), les joueurs peuvent choisir de remettre en jeu (placée au sommet de la pioche) l'une des cartes qui devait être défaussée. Cette carte pourra ainsi être distribuée lors de la phase suivante de jeu par un autre joueur. Le joker ne peut être utilisé qu'une fois par joueur.

Le round 2 se joue collectivement. Pour cela, les joueurs abaissent leur paravent et découvrent les mains de leurs partenaires. A partir de ce moment, le maître du jeu n'intervient plus dans la partie (sauf pour appliquer la règle de l'échange). Dans un temps imparti ne pouvant excéder 30min les joueurs doivent négocier avec leur partenaire pour réussir à former un tiers-lieu convenant aux plus grands nombres. Chaque carte choisie rapporte un point au joueur. Si le choix de la carte est l'objet d'un consensus général, tous les joueurs obtiennent un point supplémentaire.

### *Règle de l'échange*

*Il est possible pour les joueurs de décider collectivement d'opérer un échange correspondant à une famille de cartes (une fois par partie). Ils remettent au maître du jeu toutes les cartes d'une famille qui est actuellement en jeu. Puis le maître distribue un nombre équivalent au nombre donné depuis la défausse. Aucun point ne peut être gagné individuellement si cette règle est appliquée*

### *Les Cartes spéciales (cartes "Valeur")*

Les cartes valeurs ont des pouvoirs spécifiques qui permettent au joueur dans le round 1 de collecter ou d'échanger certaines cartes d'autres familles. Leur pouvoir prend effet lors de la sélection de la carte valeur. Par conséquent des cartes peuvent être récupérées de la donne, de la défausse. Dans le cas où une carte devant être récupérée par l'effet d'une carte valeur est déjà en la possession d'un autre joueur, une carte de la même famille sera distribuée à la place, face verso. A la fin du round, les joueurs possédant une ou plusieurs cartes versos l'échange. nt avec la ou les cartes affectées depuis la main des autres joueurs.

Les cartes valeurs ont leur importance car elles permettent de réunir un panel de cartes plus large pour la phase d'échange du round 2. Elles permettent de réunir un tirage de cartes plus large que les cinq cartes de base de la main d'origine des joueurs. Lorsque la carte valeur est sélectionnée pour le tirage collectif, la ou les carte.s qui lui sont attachées sont automatiquement sélectionnées pour le tirage final.

**Le jeu se termine lorsque le temps imparti est écoulé (préalablement défini par les joueurs ou le maître du jeu) ou qu'un tirage consensuel a été décidé. La partie est gagnée collectivement si le tiers lieu est accepté à l'unanimité, sinon la partie est gagnée individuellement par le joueur rassemblant le plus de points.**

### **Rôle du maître du jeu**

Pour assurer le bon déroulement, il est conseillé de désigner un maître du jeu qui sera chargé du suivi des règles et de la distribution des cartes entre les différentes phases du round 1. Le maître du jeu est tenu à la fois de vérifier que la main de chaque joueur est correctement constituée mais aussi d'appliquer les règles "joker" ou "remise en jeu". Si une carte spéciale (carte valeur) est choisie, c'est également au maître du jeu de choisir les cartes correspondantes et de procéder à la donne ou l'échange de ces cartes.



# Bibliographie

R. Oldenburg. The Great, Good Place, 1989

R. Putnam, Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community, 2000

N. Aubouin. Les nouveaux territoires de l'art et de la gestion. De la construction de nouveaux mondes de l'art à la transformations des modes d'action publique, 2010

N. Aubouin, « Dynamiques organisationnelles, modes de gestion et institutionnalisation de différents tiers-lieux culturels », L'Observatoire, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 39-42.

Querrien A, Territoires et communautés apprenantes, Revue Multitudes, numéro 52, septembre 2013, Paris

M. Lussault. Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation, 2017

S. Ricard, A.-A. Jeandel. « L'hôtel pasteur, de la faculté dentaire à l'école buissonnière : un tiers-lieu multi-usages », L'Observatoire, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 46-49.

A. Idelon. « Tiers-lieu culturel, refonte d'un modèle ou stratégie d'étiquette ? », L'Observatoire, vol. 52, no. 2, 2018, pp. 27-30

---